

Betton infos

Mai 2021

n°450 Le magazine municipal de Betton - www.betton.fr

La nature nous va si bien !

Actualités

■ Cérémonie du 8 mai

En raison des mesures actuelles, la cérémonie organisée en mémoire de la fin de la seconde guerre mondiale, aura lieu en comité restreint.

Un hommage sera rendu aux anciens combattants et aux victimes de la guerre 39-45 par le dépôt d'une gerbe au monument aux morts.

■ Collecte alimentaire

L'Épicerie du Canal, épicerie solidaire de Betton, apporte une aide ponctuelle aux personnes en difficulté. L'association organise une collecte aux portes des supermarchés de Betton, du **vendredi 4 au dimanche 6 juin**. Si vous êtes disponibles et prêts à consacrer deux heures de votre temps, contactez l'Épicerie au 06 73 36 41 49.

■ Permanence état civil

En raison des fêtes du mois de mai, la permanence état civil assurée en Mairie, le samedi matin, sera fermée les **1^{er}, 8 et 15 mai**. Elle reprendra normalement le samedi 22 mai.

■ Permanence mutuelle communale

La prochaine permanence de la mutuelle communale ACTIOM aura lieu le **mardi 18 mai** à partir de 9h30 dans les locaux du CCAS-PAE au 28 avenue d'Armorique. Sur inscription au 02 99 55 79 53.

■ La boutique mobile SNCF

La boutique mobile SNCF TER BreizhGo vous fait découvrir et vous conseille sur les alternatives à la voiture solo pour les déplacements du quotidien. Elle sera présente les **jeudis 6, 20 et 27 mai** de 14h30 à 17h30, place de la Gare ainsi que le **dimanche 30 mai** à l'occasion du marché.

■ Aide aux aidants

La prochaine réunion de l'aide aux aidants aura lieu le **mercredi 26 mai** à 14h30 à la résidence de l'Ille. Un rendez-vous mensuel gratuit, informel et convivial pour témoigner, discuter, s'informer et se ressourcer. Renseignements et inscriptions au 02 99 55 77 93 ou à l'accueil de la résidence.

■ Mairie : horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Samedi : permanence état civil de 9h à 12h fermée les 1^{er}, 8 et 15 mai

Réouverture le samedi 22 mai

Passports et cartes d'identité sur rendez-vous

mairie-info@betton.fr

www.betton.fr - 02 99 55 81 01

Guide pratique : aidez-nous à mettre à jour vos informations !

Chaque année, la Ville de Betton publie le « Guide pratique » qui répertorie les coordonnées des services publics et acteurs du territoire. Que vous recherchiez un numéro d'urgence, une adresse utile, les coordonnées des services municipaux, d'une association ou d'un commerce bettonnais, ce guide a été conçu pour vous renseigner au mieux.

L'édition 2021-2022 est en cours d'élaboration, pour une sortie prévue en septembre 2021 avec une diffusion à l'ensemble des habitants de Betton.

Pour toute demande de parution dans le guide pratique et sur l'annuaire du site, veuillez-vous adresser, **avant le 28 mai**, à communication@betton.fr. Pour les associations à asso@betton.fr.

■ Fermeture du CAP

Le Centre d'Animation Permanent (CAP) accueille les jeunes de plus de 14 ans les mercredis et samedis toute l'année et du lundi au samedi pendant les vacances scolaires. Il sera exceptionnellement fermé le **samedi 15 mai**.

■ L'association EPAL recrute

L'association EPAL, bureau de Rennes, recrute des accompagnatrices et accompagnateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours de vacances proposés à des enfants et adultes en situation de handicap. Vous êtes disponibles pour partir 2 ou 3 semaines **cet été entre le 17 juillet et le 21 août**, 400 postes sont à pour-

voir avec ou sans BAFA. Renseignements et candidatures en ligne : www.epal.asso.fr rubrique « recrutements saisonniers ».

■ Formation GRETA : « Je crée ma boutique en ligne en 6 jours ! »

Le GRETA de Rennes, organisme de formation continue pour adultes, propose une formation à destination des commerçants, artisans et professionnels de l'hôtellerie-restauration pour apprendre à créer sa boutique en ligne et utiliser le click&collect avec l'outil *PrestaShop*. Elle aura lieu, les lundis, **du 17 mai au 28 juin**.

Plus d'informations au 02 99 22 63 64.

■ Quinzaine du commerce équitable - Du 8 au 23 mai

Événement phare de sensibilisation et de mobilisation autour du commerce équitable, la Quinzaine est une occasion de rassembler et d'interpeller pour une consommation plus solidaire et responsable. Durant 15 jours, des entreprises, associations, collectivités territoriales et citoyens engagés proposent des actions et animations partout en France pour mieux connaître le commerce équitable.



À Betton, ville labellisée Territoire de commerce équitable depuis 2018, pas d'animation prévue pour la Quinzaine cette année mais la promesse d'un engagement sur le long terme. Un conseil local, composé d'élus, d'acteurs associatifs et économiques, et de citoyens a été constitué pour impulser des actions visant à informer et sensibiliser les citoyens (ex : relais de la campagne de la Quinzaine), à développer l'achat et l'offre de produits qui en sont issus dans les commerces et équipements municipaux (ex : adhésion à la démarche *Terres de sources* dans les cantines scolaires (cf p 5) ou encore à intervenir auprès des écoles).

Vous souhaitez rejoindre le mouvement de la Quinzaine ? Retrouvez toutes les manifestations organisées au niveau national sur : www.quinzaine-commerce-equitable.org/

Le Pôle Aménagement de la Ville est ouvert au public :

- Lundi et mardi de 13h30 à 17h

- Mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30

Le CCAS/PAE : horaires d'ouverture

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30

- Mercredi de 10h à 12h

- Mardi et jeudi de 14h à 17h (sur rendez-vous)

Rendez-vous possibles sur d'autres créneaux

s o m m a i r e

- 4 à 7 **VIE MUNICIPALE**
Conseil municipal du 24 mars
Infos travaux : aménagements
route de Saint-Sulpice
Un dépose minute pour
allier mobilité et sécurité
Betton s'engage pour une
alimentation durable
Élections
Modification du PLUi
Zones humides
- 8 et 9 **PORTRAITS ÉCONOMIQUES**
Onezone Conciergerie
ECL Audit & Gestion
L'amour du végétal comme trait d'union
- 10 et 11 **DOSSIER**
Trémie
- 12 **CULTURE**
Looping
- 12 **MÉDIATHÈQUE**
Les rendez-vous
Des prix littéraires à la médiathèque
- 13 et 14 **JEUNESSE**
Les rendez-vous
Forum Jeunesse
Chantiers d'été
Camps d'été
Plongée dans l'univers
- 14 **INITIATIVE**
Le CSB s'engage
contre les violences sexuelles
- 15 **ANIMATIONS**
Balades en kayak au fil de l'eau
Challenge Ellipti'Go
- 16 **VIE ASSOCIATIVE**
Actualités des associations
Adom+ au plus près des personnes
- 17 et 18 **ENVIRONNEMENT**
Le jardin dans tous ses états
Consultation : l'eau et les inondations
- 18 **EXPRESSION DE L'OPPOSITION**
- 19 et 20 **PERMANENCES, CLIN D'ŒIL**



L'aménagement de notre ville se réfléchit sur le long terme. Aujourd'hui, le développement de Betton se fait à l'Est de la voie ferrée. Compte tenu de la topographie et des caractéristiques de notre territoire traversé du Nord au Sud par le canal, des voies routières (anciennes et nouvelles routes départementales) et la ligne de chemin de fer, la création de liaisons Est-Ouest est un enjeu majeur.

Dans la perspective de la fermeture du passage à niveau de la Levée, PN 7, les élus des précédents mandats avaient réservé un emplacement pour un passage sous la voie ferrée. Ils avaient également lancé les pré-études de faisabilité et finalisé le financement de cet ouvrage structurant pour l'avenir de notre ville. Rennes Métropole, qui a la compétence voirie, affine actuellement les études en lien avec les élus bettonnais et la SNCF.

Par ailleurs, dans le but de favoriser et de sécuriser les déplacements cyclopiétons, nous poursuivons la réalisation d'équipements dédiés. Nous en réaliserons sur le secteur de la Morinais à la Petite Hublais, après avoir déjà effectué quelques aménagements, notamment, aux abords de l'école de la Haye-Renaud.

Tous ces travaux font l'objet de réunions d'échanges et de concertation avec vous tous, les citoyens. Vous êtes également invités à participer à des réflexions telles que l'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPI), la modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) ou encore la mise à jour de l'inventaire des zones humides.

Concernant la saison culturelle, bien que le contexte nous amène à annuler, reporter ou modifier les événements, les associations et les services de la Ville continuent à s'adapter et préparent de nouvelles animations en vue de l'été.

En attendant de pouvoir se donner rendez-vous, chacun peut profiter de la nature ou du jardin. Jardin à la maison, jardins familiaux, jardins partagés ou jardins à visiter, fleuris ou labourés pour cultiver et produire des fruits et légumes, profitons de nos espaces extérieurs pour s'aérer, partager des astuces et passer de bons moments.

Laurence Besserve, Maire



Les événements annoncés dans ce Betton Infos sont susceptibles d'être modifiés ou annulés en fonction de l'évolution de l'épidémie de Covid-19. Renseignements : Mairie de Betton : 02 99 55 81 01

CONSEIL MUNICIPAL du 24 mars

Tarifs des séjours été

Chaque été la Ville de Betton propose une offre de séjours pour les enfants de 5 à 17 ans. Une nouvelle grille des quotients familiaux pour les séjours a été approuvée par le Conseil et les tarifs de chacun des séjours validés. Ces tarifs sont soumis à dégressivité selon la grille des quotients familiaux.

Crédits scolaires des écoles publiques

Le montant des crédits scolaires nécessaires au fonctionnement des écoles publiques pour l'achat de fournitures, de matériel éducatif, la réalisation de projets et les dépenses de photocopies, est fixé par la Ville et déterminé en fonction des effectifs

scolarisés au 1^{er} janvier de chaque année. Le Conseil a voté l'augmentation de 1 % des crédits scolaires de l'année 2021 soit un montant total de 68 865.98 €.

Coût des charges de fonctionnement d'un élève

Chaque année la Ville détermine le coût moyen d'un élève scolarisé en maternelle et en élémentaire lequel permet de fixer la participation des communes de résidence pour les enfants scolarisés sur la commune et de déterminer le montant du crédit affecté au titre du contrat d'association avec l'école privée. Ce coût moyen a été fixé à 1 283 € pour un enfant en maternelle et 341 € pour un enfant en élémentaire.

Dénomination d'une nouvelle voie dans le secteur du Haut Chalet

L'aménagement du secteur du Haut Chalet qui borde une partie de la rue de Rennes requalifiée, s'appuie sur la création d'une voie de desserte allant de l'impasse du Halage à la rue de la Motte d'Ille. Le Conseil a choisi de dénommer cette voie « Rue Joseph Abeille » en référence à l'ingénieur qui a conçu le premier projet de canal entre Rennes et Saint-Malo.

Prochain Conseil municipal :
Mercredi 19 mai
Retrouvez toutes les décisions du Conseil municipal sur www.betton.fr

Infos travaux : aménagements route de Saint-Sulpice

La sécurité routière est une préoccupation majeure pour la Municipalité. Les résultats des mesures de vitesse et l'analyse des comportements ont démontré que les conditions de sécurité n'étaient pas optimales route de Saint-Sulpice-la-Forêt, en traversée des lieux-dits La Petite Hublais, La Ville en Bois et Les Landes Servières.

Rennes Métropole a donc étudié les solutions visant à faire ralentir les usagers et à sécuriser les mobilités douces en étroite collaboration avec la Ville. Des travaux auront lieu **du 26 avril au 7 mai**. Ils comprennent principalement la réalisation de deux

plateaux ralentisseurs, la sécurisation des traversées piétonnes, la réduction des limitations de la vitesse et la pose de panneaux d'entrée/de sortie d'agglomération. Le chantier va nécessiter la mise en place d'une déviation. Reconnu comme accidentogène, le carrefour de la Morinais a également fait l'objet d'un examen attentif. Il a été mis en évidence la nécessité d'aménager la voie en provenance de Thorigné-Fouillard (modification de l'îlot et reprise des rives de la chaussée). Les travaux auront lieu courant du mois.



Un dépose minute pour allier mobilité et sécurité

Depuis le 22 mars dernier, les écoliers de La Haye-Renaud peuvent être déposés rapidement et en toute sécurité grâce à l'aménagement d'une zone dépose minute dédiée. Deux places longitudinales ont ainsi été créées rue des Marronniers, à proximité des écoles et le trottoir a été élargi pour permettre une circulation plus aisée des différents modes doux.

Le dispositif, en phase d'expérimentation, vise à sécuriser la zone scolaire en désengorgeant le stationnement et l'arrêt inadéquats des automobiles aux heures d'accès scolaires, source d'insécurité.

Inscrit dans une démarche d'amélioration des mobilités aux abords des écoles, le dépose minute vient s'ajouter à d'autres actions déjà mises en œuvre à cet effet, telles que la garderie gratuite à partir de 8h10 pour favoriser l'étalement de l'arrivée des enfants, les 3 lignes de pédibus initiées par les représentants des parents d'élèves ou encore la connexion des cheminements doux utilisables à pied ou à vélo pour venir à l'école.



Betton s'engage pour une alimentation durable

Augmentation de la part du bio, menus alternatifs végétariens, interdiction du plastique, lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective... La loi EGalim, portant sur l'agriculture et l'alimentation, prévoit un ensemble de mesures concernant la restauration collective et privée. Soucieuse de favoriser l'accès de tous à une alimentation saine, sûre et durable, la Ville s'engage à mettre ces mesures en application dans ses cantines.

Que dit la loi EGalim ?

Promulguée le 1^{er} novembre 2018, la Loi EGalim fixe 3 objectifs précis, notamment dans la restauration collective :

- Payer le juste prix aux producteurs, pour leur permettre de vivre dignement de leur travail.
- Renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits.
- Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous.

C'est dans ce cadre que la loi a fixé aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics des objectifs à atteindre pour 2022 :

- Un repas végétarien par semaine.
- 50 % de produits de qualité et durables dans les menus dont 20 % de produits issus de l'agriculture biologique.
- La fin de l'utilisation des bouteilles d'eau en plastique.

Quelle mise en œuvre à Betton ?

En charge de préparer près de 1 300 repas par jour pour les 4 écoles, la halte-garderie, l'IME et l'EHPAD, l'équipe de 7 agents dédiée à la restauration met tout en œuvre pour répondre à des enjeux sanitaires, économiques, sociaux et environnementaux au travers de son mode d'approvisionnement, dans le choix des menus, dans la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et d'éducation à l'alimentation durable.

Des initiatives locales fortes que la Ville entend poursuivre et porter plus loin en renforçant la qualité des produits pour des assiettes plus saines, conformes aux exigences de la loi EGalim. Ainsi, elle s'est fixée pour objectif, à horizon 2025 d'atteindre 50 % d'approvisionnement bio, local et de saison, complété par des produits *Terres de sources*.

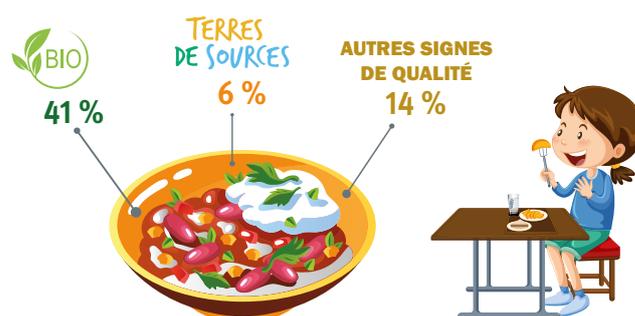
Partenaire de la démarche Terres de Sources

Initié par la Collectivité Eau du Bassin Rennais, le label *Terres de Sources* a pour objet d'accélérer la transition agroécologique et de favoriser l'économie locale. Ainsi le label offre aux exploitations agricoles qui s'engagent à agir pour protéger nos ressources en eau, des débouchés rémunérateurs.

Les produits *Terres de Sources* figureront désormais au menu de la cantine scolaire aux côtés d'autres produits de qualité (au sens de la loi EGalim), vous pouvez les identifier grâce au logo.

Pour en savoir plus : www.terresdesources.fr.

En mars 2021, le service municipal de restauration scolaire a proposé



Menus de la cantine et baromètres EGalim à consulter sur le site internet : www.betton.fr, rubrique : Vivre et grandir et affichés dans les écoles.

Élections départementales et régionales



Reportées une seconde fois en raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, les élections visant à élire les conseillers qui siègeront au Département d'Ille-et-Vilaine et à la Région Bretagne pour une durée de 6 ans auront lieu le **20 et le 27 juin 2021**.

Qui peut voter ?

Tous les citoyens qui remplissent les conditions suivantes : avoir la nationalité française ; être âgé de 18 ans ; jouir de ses droits civils et politiques ; être inscrit sur une liste électorale.

S'inscrire sur les listes électorales

Pour voter vous devez obligatoirement, si ce n'est pas déjà le cas, vous inscrire sur les listes électorales de la commune **avant le 14 mai 2021**. L'inscription peut s'effectuer à la mairie ou directement en ligne depuis votre compte service-public.fr ou via France Connect.

Voter par procuration : 2 options

Si vous n'êtes pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de la commune de voter à votre place. Cette procuration peut être établie :

- à la gendarmerie, 63 avenue d'Armorique à Betton, ou au tribunal d'instance. Le formulaire de demande de vote par procuration est disponible au téléchargement sur <http://service-public.fr>.
- Sous forme de télé-déclaration depuis votre smartphone ou votre ordinateur via le site dédié www.maprocuration.gouv.fr

Modification du PLUi : donnez votre avis

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) approuvé le 19 décembre 2019 par Rennes Métropole est un document vivant et évolutif. Il doit être adapté de manière continue pour rester en adéquation avec la mise en œuvre des projets urbains portés par les communes et se conformer aux évolutions réglementaires nécessaires à la réalisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du territoire métropolitain à l'horizon 2035.

Une 1^{ère} modification générale est prévue

Cette procédure fait l'objet de deux phases pendant lesquelles les habitants pourront donner leur avis :

- **Fin avril à l'automne 2021** : une phase de concertation préalable qui permet de prendre connaissance des objectifs des modifications envisagées sur les secteurs concernés. Le public peut apporter ses contributions s'il le souhaite.
 - **1^{er} trimestre 2022** : une phase d'enquête publique pendant 1 mois au cours de laquelle le public pourra consulter et donner son avis sur les modifications des pièces du PLUi qui seront proposées.
- Après d'éventuels changements apportés au dossier suite à l'enquête publique, il est prévu qu'il soit approuvé par le conseil métropolitain en septembre 2022.

Quels moyens d'information du public ?

Un dossier de concertation sera mis à la disposition du public :

- **1 dossier papier** au point info de l'Hôtel de Rennes Métropole et dans chaque mairie de la métropole (pour Rennes, ce dossier est accessible à l'accueil Droit Des Sols de la ville de Rennes à l'Hôtel de Rennes Métropole).

- **1 dossier numérique** disponible via le site internet de Rennes Métropole ou sur <https://www.registre-dematerialise.fr/2430>
Une réunion grand public le 18/05/2021 à 20h - en format visioconférence compte tenu des contraintes liées à la situation sanitaire

Quels moyens d'expression du public ?

Par voie numérique :

- Soit sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/2430>
- Soit sur l'adresse mail dédiée : concertation.m1plui@rennesmetropole.fr

Par voie manuscrite :

- Soit sur le registre papier de concertation au Point Info de l'hôtel de Rennes Métropole (4, avenue Henri Fréville) à Rennes
- Soit en adressant un courrier à M^{me} la Présidente (Hôtel de Rennes Métropole, 4 avenue Henri Fréville - 35000 Rennes, en précisant en objet « Concertation préalable à la modification n°1 du PLUi »).

■ **Rendez-vous sur la page dédiée du site metropole.rennes.fr**

Une réunion publique a lieu le **18 mai à 20h** en visioconférence. Le lien pour y accéder est accessible sur le site betton.fr.



Zones humides protéger et préserver

La Ville de Betton, en partenariat avec le Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Ille, de l'Illet et de la Flume (SMBVIIF), met à jour son inventaire des zones humides qui doit permettre la protection de ces milieux naturels fragiles et précieux dans les documents d'urbanisme et par la réglementation agricole. Avant d'être validé, cet inventaire actualisé est mis en consultation publique **du 10 mai au 12 juin prochain**.

Qu'est-ce qu'une zone humide ?

C'est « un terrain, exploité ou non, périodiquement ou constamment inondé ou gorgé d'eau ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année » (Code de l'environnement, article L211.1). Les zones humides contribuent au maintien et à l'amélioration de la qualité de l'eau par leur rôle épurateur. Elles fonctionnent comme des éponges, qui "absorbent" l'eau de pluie pour la restituer progressivement, lors des périodes de sécheresse.

Fabuleux réservoirs de biodiversité, elles offrent aussi aux espèces qui y vivent toutes les conditions de vie nécessaires. Longtemps perçues comme des zones marécageuses nauséabondes, on estime qu'environ 2/3 ont disparu au cours du 20^{ème} siècle. Aujourd'hui, tout est mis en œuvre pour mieux les connaître et mieux les protéger.

Être classée « Zones humides », qu'est-ce que ça change ?

Avant tout projet de travaux ou d'aménagement en zone humide ou à proximité, il est impératif de se renseigner pour connaître les démarches à effectuer car certains d'entre eux doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation par les services de l'État (ex : travaux de drainage).

Être classée « Zones humides » n'interdit pas l'exploitation agricole. De nombreuses zones humides sont cultivées ou pâturées, ce qui contribue à leur gestion durable. En urbanisme, une zone

humide ne peut pas être urbanisée, sauf pour motif d'intérêt général, auquel cas une compensation devra être proposée. Attention, ces réglementations s'appliquent aussi pour les zones humides non inventoriées et intégrées dans le PLUi, lorsqu'elles répondent aux critères réglementaires.

Un inventaire communal des zones humides, pour quoi faire ?

L'inventaire communal des zones humides a pour objectif de porter à connaissance leur existence et de les protéger, notamment par une intégration de l'inventaire au PLUi de Rennes Métropole, et dans son règlement.

Réalisé en 2007, pour environ 164 hectares (soit 6 % de la surface communale), l'inventaire des zones humides de Betton a été actualisé et révisé par un groupe de travail communal, composé de représentants du monde agricole, d'élus et d'associations et naturalistes. Les nouvelles prospections ont permis d'identifier une centaine d'hectares supplémentaires, essentiellement situés dans la campagne, et le long des cours d'eau. La carte de l'inventaire actualisé des zones humides sera mise en consultation du public en mairie et sur le site internet de Betton, **du 10 mai au 12 juin prochain**.

Pratique

■ **En savoir plus sur l'inventaire des zones humides ou les zones humides en général : Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Ille, de l'Illet et de la Flume.**

Maison éclusière de Fresnay, 35520 Melesse - 02 99 55 27 71.



Alice Landais - Adjointe en charge du développement durable et de l'environnement

Les prospections terrain menées au début du printemps avec le Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Ille, de l'Illet et de la Flume ont permis de recenser près de 100 hectares de zones humides supplémentaires, ce qui porte à 265 hectares la surface inventoriée, sans

compter le plan d'eau. C'est près de 10 % du territoire communal, et cela met en lumière la richesse du patrimoine naturel de Betton !

Même si l'inventaire a été réalisé de la manière la plus exhaustive possible avec le groupe de travail, il peut comporter des lacunes ou des erreurs, et il doit faire l'objet d'une large concertation. C'est pourquoi nous

organisons une consultation publique, pour que chacun puisse prendre connaissance de cet inventaire et s'exprimer, en mairie ou par le site internet de la ville. N'hésitez pas à venir le consulter. Après cela, l'inventaire sera proposé à la validation du Conseil municipal, puis il sera intégré au PLUi de Rennes Métropole.

Onezone Conciergerie : du rêve à la réalité



Créée en février 2021 par un jeune Bettonnais passionné par l'hôtellerie, Onezone Conciergerie entend offrir à ses clients une expérience personnalisée.

À n'en pas douter, la crise sanitaire et ses confinements successifs constituent une redoutable épreuve. Pour certains, elle aura aussi été une opportunité. C'est le cas d'Alexandre Renault, un jeune Bettonnais de 18 ans, étudiant en première année à la Vatel Business School de Nantes, une école de commerce où il se forme au management hôtelier.

« Mon stage dans un hôtel de Courchevel ayant été annulé, j'ai décidé de créer cette entreprise de conciergerie avec l'envie de faire plaisir et de faire naître des sourires pour égayer ce moment particulièrement difficile », raconte-il. Inspirée de l'hôtellerie, cette offre de services personnalisés s'adresse aux entreprises comme aux particuliers. Prise en charge de courses (nourriture, pressing, dépôt de colis, y compris le dimanche), commande de vin, livraison de cadeaux, organisation d'un week-end d'exception et bien plus encore... Grâce à son carnet d'adresses et son sens de l'écoute, Alexandre s'efforce de répondre à toutes les demandes en y apportant une réponse sur-mesure à des prix ajustés. « Demandes occasionnelles ou parfois insolites, mon but est toujours de faire gagner du temps à mes clients. Attentif aux moindres détails, j'essaie d'aller au-delà de leurs attentes pour qu'ils gardent un souvenir mémorable de mes prestations », résume le jeune auto-entrepreneur qui compte développer sa petite entreprise tout en poursuivant ses études. « Le bouche à oreille commence à bien fonctionner localement. Grâce aux réseaux sociaux, j'ai également des premières demandes émanant d'autres régions notamment pour des commandes de vin », conclut-il.

Pratique

■ Alexandre Renault - 06 52 51 57 58
 conciergerie.rennes@gmail.com - Instagram : @One2One_service

Ma réussite, c'est celle du chef d'entreprise !

Adossé à la franchise GCL Expert Gestion, Eric Cebil accompagne et conseille les TPE et les PME locales depuis février 2021. Objectifs ? Les aider à gagner en rentabilité et optimiser la trésorerie.

Directeur administratif et financier pendant 20 ans d'un concessionnaire poids lourds de la région et coach de chefs d'entreprises auprès de la CCI de Rennes, Éric Cebil a pu mesurer la pression de plus en plus lourde qui pèse sur les épaules de ces dirigeants. « En cette période de crise et d'intense mutation économique, l'entrepreneur doit maîtriser son métier et son environnement tout en veillant en permanence au développement de sa société. Il m'a semblé important de rompre cet isolement en lui proposant un accompagnement simple et efficace », résume Éric Cebil, expert-comptable de formation.

Après une première prise de contact où l'écoute est primordiale pour construire la qualité de la relation, le chef d'entreprise se voit proposer un panel d'outils personnalisés (devis, facturation, suivi des heures, prévisionnel, etc.) susceptibles d'impacter favorablement son compte de résultat. « À partir des données communiquées par mon client et à la faveur de nos échanges, nous pouvons mieux anticiper et suivre le pilotage de l'entreprise. Ni comptable, ni commercial, j'aide les chefs d'entreprises à mieux valoriser leurs compétences en réajustant leur organisation interne », insiste l'expert en gestion, Bettonnais depuis 20 ans. Dans le cadre d'un contrat annuel, Éric intervient tous les mois chez ses



clients demeurant disponible au quotidien pour répondre à toutes leurs questions. Il propose également des missions sur-mesure pour répondre à des besoins concernant la trésorerie, les dossiers de financement et toute autre forme d'accompagnement.

Pratique

■ Eric Cebil - ECL Audit & Gestion - 4 allée de Lisbonne
 e.cebil@expertgcl.fr - 06 38 16 10 13 - www.cebil.expertgcl.fr



L'amour du végétal comme trait d'union

Rencontre avec Fanny Provost, meilleure fleuriste de France qui exerce son métier à La Mézière et son compagnon Jonathan Savatte, gérant des Pépinières de l'Arborescence à Betton où ils vivent depuis 6 ans.

Fleuriste depuis 9 ans et salariée depuis 6 ans dans la petite boutique de fleurs *Mademoiselle Rose* à la Mézière, Fanny Provost enseigne également son savoir-faire à la Faculté des Métiers de Ker Lann où elle a passé son CAP et son BP. Par amour pour son métier, elle participe à des concours régionaux ou nationaux et a été récompensée en remportant en octobre 2020 la première place de la Coupe de France des fleuristes. « *Au terme de 30 heures d'épreuves, j'ai eu la chance d'être désignée championne de France 2021 par un jury de professionnels* », raconte la jeune fleuriste qui marche sur les traces de son père sacré meilleur jardinier de France en 1998 et meilleur jardinier d'Europe l'année suivante, alors qu'il était responsable des espaces verts de Cesson-Sévigné. Désormais reconnue par ses pairs, Fanny intégrera prochainement le jury de certains concours. Ambitieuse et exigeante, la jeune passionnée du végétal ne compte pas s'arrêter en si bon chemin : elle espère un jour devenir Meilleur ouvrier de France pour « *revêtir le col bleu-blanc-rouge et atteindre ce niveau d'excellence française dans l'exercice de l'art floral* ».

Une belle histoire...

« *Très créative et précise dans ses compositions et dans l'assemblage des couleurs et des textures, Fanny aime les challenges et le dépassement de soi* », dit d'elle Jonathan Savatte, gérant depuis 5 ans des Pépinières de l'Arborescence, une petite entreprise familiale qui propose au public un large choix de végétaux et d'arbres fruitiers notamment des variétés anciennes cultivées sans aucun traitement. « *Adossés à un groupement de producteurs nationaux, nous nous sommes orientés depuis 2 ans vers des cultures assez courtes de fleurs et de légumes* », précise Jonathan qui développe en parallèle la culture de plantes de collections et d'espèces assez rares prisées par les passionnés.

L'amour du monde végétal aura donc réuni Fanny et Jonathan puisqu'ils se sont rencontrés voici 7 ans aux *Floralies de Nantes* où ils se sont reconnus et jamais perdus de vue. Avec des « *vies à 100 km/h* », les deux amoureux partagent en commun l'envie de transmettre leur passion et leur savoir-faire respectifs. Une mission d'autant plus importante pour eux qu'elle s'accorde à leurs valeurs cardinales : le respect de la biodiversité, la sauvegarde de l'environnement et la promotion des circuits courts (du producteur au consommateur).

« *Pour contrecarrer les effets négatifs de cette période de crise sanitaire, les gens ont acheté plus de fleurs pour égayer leurs intérieurs ou les offrir à leurs proches, notamment lors des périodes de fêtes* », se réjouit Fanny.

Avant que l'achat de plantes soit classé dans la catégorie « produits de première nécessité », Jonathan a dû faire face à des fermetures administratives. Il a tout de même constaté un regain d'intérêt pour l'aménagement des jardins et le monde végétal. Une nouvelle demande à laquelle il compte bien se donner les moyens de répondre dès l'automne 2021 en créant un bureau d'études sur son point de vente pour accompagner ses clients dans leurs projets d'aménagement extérieur, de la conception à la réalisation. « *Cette offre conjugue sa connaissance de la culture des plantes avec sa formation d'architecte paysagiste* », précise Fanny ravie des nouvelles perspectives d'évolution de son compagnon.

Pratique

■ Pépinières de l'Arborescence - La Quinvais - 06 81 38 30 26
www.pepinieres-arborescence.com
 Horaires de Printemps : Mercredi et Vendredi 10h/12h-14h/17h
 et samedi 10h/12h-14h/18h
 Présent sur le Marché de Betton tous les dimanches matins



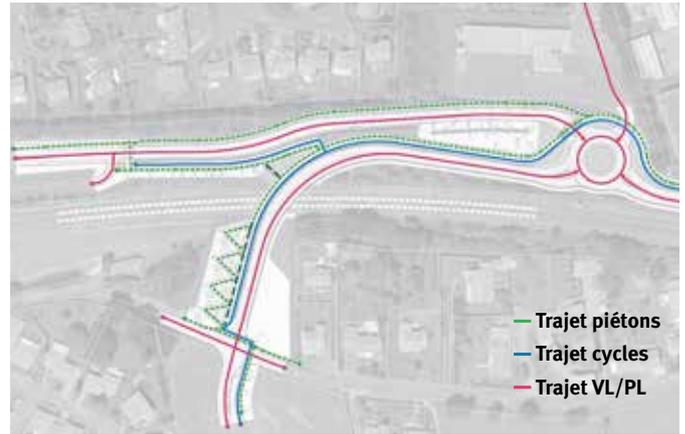
Réalisation de la trémie : les études se poursuivent

Projet d'aménagement structurant visant à sécuriser la traversée des voies et à fluidifier le trafic du fait des développements urbains sur Betton et la Métropole, les études lancées en 2014 portant sur la réalisation de la trémie en perspective de la suppression du passage à niveau de la Levée, PN 7, se poursuivent. Fruit d'un travail de concertation mené entre les élus bettonnais, Rennes Métropole, les équipes d'ingénierie de la SNCF et les habitants, ces études visent à effectuer une analyse comparative de deux scénarios qui permettront d'effectuer un choix au second semestre 2021.

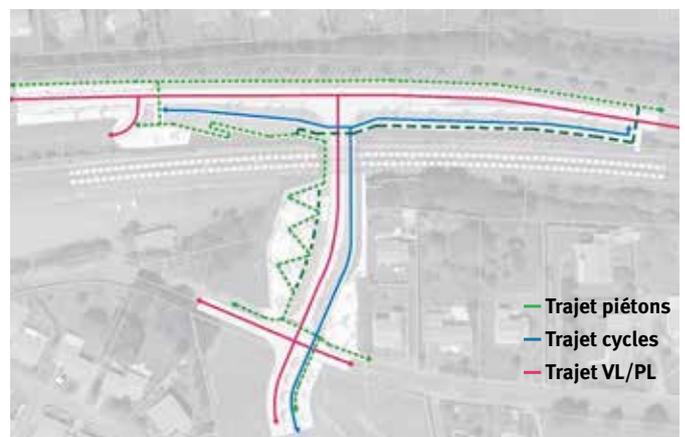
Pour rappel, les deux scénarios présentés en fin d'année 2020 (cf *Betton Infos de décembre 2020*) consistent en la réalisation d'une trémie sous la voie ferrée permettant de relier la rue de la Hamonais, prolongement de la voie principale de la ZAC de la Plesse, et la rue du Mont Saint-Michel.



SCÉNARIO 1 RÉALISATION D'UN CARREFOUR GIRATOIRE



SCÉNARIO 2 RÉALISATION D'UN CARREFOUR À FEUX



Où en sommes-nous ?

Les études comparatives en cours visent à faire émerger les enjeux, risques et impacts de chacun des scénarios en vue de les minimiser. Aussi, elles reposent sur plusieurs critères parmi lesquels : la sécurité, la fluidité du trafic, l'impact environnemental, l'acoustique, la complexité des travaux, etc.

À ce stade de l'analyse, les mesures acoustiques et de trafic ont été réalisées et les études réglementaires environnementales lancées (inventaire de la faune et la flore).

Ce projet étant structurant pour la ville, la municipalité souhaite que soit porté à la connaissance des Bettonnais son historique et les premiers résultats des études comparatives lors d'une réunion publique, organisée dans le cadre de la concertation le **20 mai à 20h** en visioconférence. Une exposition, avec ouverture d'un registre tenu à la disposition du public, sera également mise en place prochainement en mairie et une page d'information sera créée sur les sites internet de Rennes Métropole et de Betton.

LE CALENDRIER DE RÉALISATION

SEPT. 2021

Choix de la variante

DÉBUT 2023

Démarrage des travaux

DÉBUT 2025

Mise en service de la trémie

COÛT DU PROJET

Coût total du projet

10 475 M€

Dont 15 %
Mairie
Ville de Betton

25 %
Aménageur
de la ZAC de la Plesse

60 %
Rennes
Métropole

Réunion publique du 20 mai 2021

Pour vous inscrire, envoyez un courriel :

concertation-pn7@rennesmetropole.fr, en précisant simplement : " Je souhaite participer à la réunion de concertation relative au projet de suppression du PN7 le 20 mai 2021 à 20h ".

Looping

Du 1^{er} juin au 31 août

Amateurs de sensations culturelles, la programmation de Looping va vous faire tourner la tête.

Contrainte d'annuler son traditionnel festival BJB en raison de la crise sanitaire liée à la Covid 19, la Ville vous propose cette année LOOPING : trois mois de rendez-vous culturels pour rythmer votre été et ne plus tourner en rond !



Une programmation éclectique et accessible à tous

Tous les week-ends, mais aussi en semaine, des spectacles et animations vous seront proposés dans plusieurs endroits de Betton. Petits déjeuners musicaux, ciné-concerts, siestes musicales, cabarets du marché, jeux de piste, cours de yoga ou encore expositions... chacun y trouvera son compte. Mais laissons un peu planer le suspense ! La programmation détaillée vous sera dévoilée dans le prochain Betton Infos du mois de juin.

MÉDIATHÈQUE

Les rendez-vous

■ Coup de pouce informatique

Besoin d'un soutien en informatique ? La médiathèque vous propose une aide personnalisée de 30 minutes avec l'animateur multimédia. 3€50 la séance, sur rendez-vous.

■ Plein les mirettes

Mercredi 28 avril à 16h : Emma est une jeune fille qui partage sa chambre avec Coco son cochon d'Inde. Une nuit, dans son sommeil, elle bascule dans un monde merveilleux. Elle découvre alors qu'elle a le pouvoir d'entrer dans le monde des rêves et de changer le futur. Sa vie devient extraordinaire ! Jusqu'au jour où revenir dans le monde réel s'avère plus compliqué que prévu. *Projection jeune public. Durée : 83 mn - à partir de 7 ans.*

■ Rencontre autour de la graine

Samedi 15 mai : Aux jardiniers, cultivateurs, novices et curieux, l'association *Tous en SEL* vous donne rendez-vous pour une rencontre autour de la graine à l'auditorium de la médiathèque. L'occasion de faire un tour à la Grainothèque pour troquer vos graines contre de nouvelles variétés à planter ! *Annulation possible en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.*

Association d'échanges de biens et de services et d'entraides, le SEL propose également des balades pour profiter de l'arrivée des beaux jours, à Betton ou à Rennes, par exemple dans les allées fleuries du parc du Thabor, dans la limite des 10 kms autour de chez soi et de 6 personnes. *Retrouvez les actualités de l'association en ligne sur tousensel-betton.fr*

Plus d'infos

Programmation détaillée en ligne sur le site de la médiathèque. Les animations sont gratuites, à l'exception des ateliers informatiques. Les réservations se font auprès de la médiathèque au 02 23 27 41 02 ou mediatheque@betton.fr

Retrouvez toute l'info et les ressources de la médiathèque en ligne ! Sur le site www.mediathequebetton.fr et sur facebook [@mediathequebetton](https://www.facebook.com/mediathequebetton)

■ Rimes et Pouces sur les fruits et légumes

Jeudi 27 mai à 9h30 et à 10h30 et samedi 29 mai à 10h et à 11h : histoires et comptines sur le thème des petites bêtes. *Pour les 0-3 ans / Sur inscription auprès de la médiathèque.*

■ Jeudi de cinéma

Jeudi 27 mai à 15h : Dans les années 1990, un petit garçon vit au Burundi avec son père, un entrepreneur français, sa mère rwandaise et sa petite sœur. Il passe son temps à faire les quatre cents coups avec ses copains de classe jusqu'à ce que la guerre civile éclate... *Enfance & guerre civile. Durée : 113 mn.*

Des prix littéraires à la médiathèque



Prix Petite Enfance : Il ne vous reste plus qu'un mois pour découvrir les 7 livres du Prix Petite Enfance. Votez pour élire votre préféré !

Prix Facile à Lire : La 3^{ème} édition est lancée. Venez découvrir les 8 livres en compétition à la médiathèque. Il y en a pour tous les goûts : BD, album, BD sans texte, courts romans, documentaires. Le vote aura lieu en juin. D'ici là, empruntez-les, faites-vous votre opinion...

Les rendez-vous en juin, pour les 10 - 18 ans

- **Mercredi 2 juin** : Pique-nique au plan d'eau & Grimpe d'arbre.
- **Mercredi 9 juin** : Pique-Nique au plan d'eau & Sortie Accrobranche (places limitées).
- **Vendredi 11 juin** : Soirée BBQ & Sport au CityStade.
- **Mercredi 16 juin** : Sortie à Cobac Parc (places limitées).
- **Samedi 19 juin** : Sound System au Skate Park.
- **Mercredi 23 juin** : Sortie à l'étang du Boulet - Paddle ou Catamaran (places limitées).
- **Mardi 29 juin** : Soirée BBQ & Loup Garou - 10 -14 ans (places limitées).
- **Mercredi 30 juin** : Sortie plage (places limitées).
- **Jeudi 1^{er} juillet** : BBQ - 14 ans et plus.

Pratique

Inscriptions : Pour les 10-14 ans : via l'espace citoyen sur www.betton.fr / Pour les 14 ans et + : par téléphone auprès des animatrices Jeunesse au 06 70 51 42 26 ou 06 76 37 03 02 ou par mail à animation@betton.fr

Tarifs : en fonction de votre quotient familial.

Forum Jeunesse pour les 16 - 25 ans

Mercredi 19 mai de 17h30 à 19h30, rendez-vous au CAP pour faire le plein d'infos sur les bons plans et petits boulots !

Emplois saisonniers, BAFA, babysitting, formations, bourses jeunes, inscriptions aux chantiers d'été 2021 ... Des professionnels de l'information jeunesse sont présents pour répondre aux questions des jeunes motivés, les conseiller et les orienter.

Une nouveauté cette année : un job dating pour les jeunes majeurs leur permettant de postuler directement auprès des entreprises présentes en 5 minutes top chrono ! Pour vous inscrire au job dating, contactez directement le Point Accueil Emploi au 02 99 55 10 10 ou à pae@betton.fr

Chantiers d'été

Le dispositif « Chantiers d'été » permet aux bettonnais de 16 ans et plus de vivre leur première expérience professionnelle. Pendant toutes les vacances d'été, les jeunes inscrits peuvent venir donner un coup de pouce au sein de différents services de la mairie (service Enfance, Jeunesse, Culture et Technique) en contrepartie non pas d'une rémunération, mais des contremarques leur permettant de bénéficier d'offres sur de nombreux services et loisirs (ex : participation au permis de conduire, BAFA, place de karting, bowling, etc.). Vous êtes motivés ? Rendez-vous au Forum jeunesse le **mercredi 19 mai** pour les inscriptions.

Retrouvez toute l'info auprès du service Animation Jeunesse au 06 76 37 03 02 ou à animation@betton.fr



Les Séjours Enfance & Jeunesse

Séjours sportifs, d'aventure ou encore culturels, le programme estival du service Enfance - Jeunesse promet d'être riche en découverte ! Adaptés en fonction de l'âge et des envies de chaque enfant ou adolescent de 5 à 18 ans, les 6 séjours organisés offrent la possibilité à tous de partir en vacances et dans un souci d'équité.

Au programme :

- **3 jours à la ferme de la Chaperonnais** pour faire ses premiers pas sous la tente (5-6 ans).
- **5 jours au cœur de la forêt de Paimpont** pour découvrir ses contes et légendes (6-8 ans).
- **5 jours à Saint-Malo** pour se la jouer pirate sur les bords de mer (7-9 ans).
- **8 jours à Saint-Hilaire de Riez** pour s'initier au surf et autres activités aquatiques (10-14 ans).
- **2 à 4 jours pour organiser son propre bivouac** (à partir de 14 ans).

Pratique

Pré - inscriptions du 12 mai au 1^{er} juin : via l'espace citoyen accessible depuis www.betton.fr. Afin de confirmer l'inscription, le dossier complet doit être retourné au plus tard le 8 juin.

Tarifs : en fonction de votre quotient familial.

Plus d'infos auprès du service Enfance - Jeunesse au 02 99 55 79 83 et sur le site www.betton.fr.



Plongée dans l'univers de Florian Angoujard

Jeune inventeur autodidacte de 22 ans, Florian est mordu d'Espace depuis qu'il est enfant. Une passion à laquelle sont venues s'ajouter celles pour les feux d'artifice et les explosifs en grandissant. Un mix peu commun, qui a donné naissance à Pyroplose lors du premier confinement.

Contraction de feu (pyro en grec) et explosion (plose), Pyroplose permet, grâce à un logiciel spécifique, de créer et de prévisualiser des spectacles pyrotechniques en 3D. Sortie tout droit de l'imaginaire de Florian, chaque mise en scène pourrait, si Pyroplose devient une entreprise à terme, être commercialisée aux artificiers pour faire rêver les spectateurs des 4 coins du monde à l'image de l'univers de Disney.

« *Pyroplose est le pas entre la technologie et le sourire du public. J'aimerais que chaque spectacle que j'imagine soit vecteur d'émotions* ».

Un rêve qui pourrait rapidement devenir réalité pour le plaisir des bettonnais, puisque le jeune homme travaille au développement d'un nouveau projet : *Light Cube*. Pas de feux d'artifice cette fois-ci mais un spectacle de son et lumière mis en scène sur l'eau. Œuvre d'art flottante, *Light Cube* ce sont des cubes de lumières animés au rythme de la musique et dont le mouvement est com-



mandé par un logiciel créé par Florian. En phase d'expérimentation, ces cubes sous-marins pourraient bientôt prendre place sur le plan d'eau où l'inventeur en herbe a vu naître sa passion pour les shows pyrotechniques lors des 14 juillet de son enfance.

En attendant que *Light Cube* aboutisse, rendez-vous sur www.pyroplose.com pour avoir un aperçu du rendu !

INITIATIVE

Le CSB s'engage contre les violences sexuelles



Afin de sensibiliser ses structures face aux risques de violences sexuelles dans le milieu sportif, le CSB s'est engagé auprès de l'association *Colosse aux pieds d'argile*.

Créée par Sébastien Boueilh, ancien rugbyman français et victime de viols durant son enfance, *Le Colosse aux pieds d'argile* est une association qui œuvre pour la prévention, la

sensibilisation et la formation aux risques de pédocriminalité dans l'univers du sport ainsi que dans tous les milieux où l'enfant est présent. Elle a pour objectifs l'accompagnement, l'aide aux victimes et la formation des professionnels encadrant les enfants.

À travers ce partenariat, le club bettonnais souhaite proposer un accompagnement aux dirigeants, éducateurs, bénévoles ou licenciés de ses sections. Ainsi, une proposition sera prochainement faite aux responsables d'assister à une intervention régionale Bretagne-Normandie du « colosse ». Des affichettes ont, dès lors, été apposées dans les vestiaires et des guides vont être distribués aux enfants pour qu'ils prennent également connaissance du sujet. Les sections, quant à elles, se sont engagées dans des démarches de prévention à l'instar du basket et de la gymnastique.

Un investissement fort dans la protection des licenciés mineurs et majeurs, sportifs et encadrants des clubs pour enrayer ensemble ce fléau.

Pratique

■ Plus d'infos : www.colosseauxpiedsdargile.org

Balades en kayak au fil de l'eau

Idée de balade. En plein air et encadrée, naviguez, en famille ou entre amis, au cœur d'une nature insoupçonnée, entre mer et rivières pour découvrir la vie en bleu.

La section Kayak du CSB, affiliée à la Fédération Française de Canoë-Kayak, propose des sorties en mer et en rivière tous les 15 jours aux jeunes et moins jeunes. Club familial à taille humaine, la section dispose de moniteurs bénévoles diplômés capables d'encadrer des kayakistes de tous niveaux en sécurité.

Immergez-vous en pleine nature et venez découvrir la Bretagne en kayak !

Trois sorties ouvertes à tous à partir de 15 ans

Date	Heure	Durée de la sortie	Lieu	Prix
9/05	10 h ou 14 h	Demi-journée	Betton	0
23/05	10 h ou 14 h	Demi-journée	Rance	5 €
6/06	10 h	Journée entière	Côte d'émeraude	10 €

Pratique

■ **Sorties proposées en plein air et encadrées. Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire actuelle.**

Inscription par mail à csbetton.kayak@gmail.com
ou par téléphone au 06 80 04 39 37.



Challenge Ellipti'Go, roulez solidaire !

Organisé par la salle Idéal Forme de Betton et soutenu par la société Breizh Chrono, le Challenge Ellipti'Go connecté vous propose de découvrir et de pratiquer un nouveau sport et mode de transport : le vélo elliptique.



Levez-vous et roulez !

Vélo elliptique à foulée longue, à foulée compacte ou encore debout, vous avez **jusqu'au 24 mai** pour choisir le modèle qu'il vous faut et vous challenger sur 3 distances en une ou plusieurs sorties : *le 10 km Découverte*, *le 20 km Plaisir* et *le 50 km Ultra*. À l'issue de votre course, vous renseignez vous-même votre performance depuis votre compte créé lors de l'inscription sur le site Klikego.

Inscrivez-vous et vous ferez une bonne action !

Plus qu'un défi sportif, le Challenge Ellipti'Go est aussi un challenge solidaire visant à soutenir l'association *Défi Sport Solidaires en peloton* qui soutient la recherche pour la sclérose en plaque et les maladies auto immunes. Ainsi, l'intégralité de l'argent collecté des inscriptions est reversée à l'association.

Le petit plus

De nombreux lots sont à gagner avec les partenaires de l'événement !

Pratique

■ **Renseignements et location possible de Vélo Ellipti'Go auprès d'Idéal Forme Betton au 06 74 19 12 11 ou par mail à breizhelliptigo@orange.fr**
Inscription depuis le site www.klikego.fr - 5 € par participant.

Relais Atout'Âge

Compte tenu de l'évolution de la situation et des dernières annonces gouvernementales, les activités du Relais Atout'âge vont reprendre comme suit :

Marches douces et promenades de santé : tous les mardis à partir du 11 mai, par groupe de 6. Rendez-vous sur le parking de l'école de La Haye-Renaud à 14h30. Circuit sur Betton.

Les activités dans le local : reprise dès l'autorisation de réouverture de la salle. Informations disponibles sur les sites de la ville et de Relais services, dans Ouest-France et le Petit écho.

Pratique

■ 1 bis rue des Marronniers. Responsable : Jean-Yves Boulier au 02 99 55 83 85 (aux heures des repas) - abvvr@gmail.com. Local ouvert tous les mardis et vendredis de 14h à 17h30 - 07 81 73 84 80 (aux heures d'ouverture) ou Relais Services au 02 99 55 82 82. Pour les marches douces, les mardis, le rendez-vous est fixé à 14h15 au local. Les autres activités débutent à 14h30.

Appel à bénévoles

L'association *Relais Services* développe et promeut les services de proximité, favorise le lien social et la convivialité. Pour poursuivre ses actions, elle a besoin de bénévoles.

Si vous avez un peu de temps, 1 à 2 heures par semaine, et que vous appréciez les contacts, l'association lance un appel aux personnes qui souhaitent apporter leur aide. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Pratique

■ Relais Services - 34 avenue d'Armorique - 02 99 55 82 82
relaiservices@gmail.com - www.servicesproximitebetton.fr

Concert de musique chorale

Si les conditions sanitaires le permettent, la Maitrise de Bretagne, chœur d'adolescents de haut niveau, se produira le **samedi 22 mai** à 20h, salle de La Confluence pour un spectacle choral avec piano mêlant des pièces aux esthétiques variées autour de la thématique du changement. Le prix des billets sera reversé au profit des actions de Betton Solidarités.

Pratique

■ Tarif : 10 € - www.maitrisebretagne.fr

Traversée de la Baie

L'association *Les Enfants des Rues de Pondichéry-Bretagne* organise une traversée commentée de la Baie du Mont-Saint-Michel le **dimanche 6 juin**. Le départ aura lieu à 10h de la Pointe du Grouin à Vains-Saint-Léonard pour un retour prévu vers 16h30.

Pratique

■ Tarif : 22 €. Recettes reversées au profit des actions de l'Association.
Renseignements et inscriptions auprès de :
Jean-Marc Berthet : 02 99 55 86 79 - jean-marc.berthet@wanadoo.fr
ou Dominique Lavenier : 02 99 55 13 49 - dominique@lavenier.net

Adom+ au plus près des personnes



À gauche Georges Mittard, à droite Yves Arnaud.

Spécialisée dans l'aide à domicile depuis près de 25 ans, l'association Adom+ propose un service de proximité adapté aux besoins des personnes.

Depuis toujours, le fonctionnement de la structure est renforcé par une équipe de bénévoles, un noyau dur de personnes qui s'investit largement dans la vie de l'association. À l'instar d'Yves Arnaud et de Georges Mittard. Le premier fut membre du conseil d'administration

de 1997 à 2020 alors que le second a assuré la présidence pendant 12 ans. Tous deux ont été pour l'association un appui et une aide inestimable. Ils ont aujourd'hui quitté leurs fonctions mais restent adhérents de l'association. « *J'ai souhaité mettre à la disposition de l'association mes compétences professionnelles et bénévoles au sein des associations sportives. De part mon expérience, en tant que DRH et Président du Conseil des Prud'hommes, il me semblait intéressant d'apporter mon soutien à l'association sur la gestion humaine et juridique* » argumente Georges Mittard.

Adom+ emploie actuellement 63 aides à domicile en CDI en temps partiel choisi. « *L'emploi du temps est adapté aux contraintes des salariés qui peuvent choisir, par exemple, de ne pas travailler le mercredi pour garder leurs enfants* », explique Christelle Lechanoine, la directrice. Des conditions d'emploi favorables et une valorisation des compétences de ses salariés qui expliquent que 68,3 % d'entre eux ont plus de 11 ans d'ancienneté. L'association cherche aujourd'hui à étoffer ses équipes. Vous êtes à la recherche d'un emploi, n'hésitez plus !

Pratique

■ Adom+ - 34 avenue d'Armorique - 02 99 55 04 73
contact@adomplus.fr - www.adomplus.fr

Le jardin dans tous ses états

Activité de tous temps, le jardinage occupe une place centrale dans le quotidien de beaucoup d'entre nous. Loisir en vogue depuis le 1^{er} confinement et le « verdissement » de la société, le jardinage et les jardins comme lieux sensoriels de découverte et de sensibilisation à l'environnement, jouent un rôle essentiel pour notre planète et notre bien-être sanitaire et social. À condition de l'entretenir « au naturel » bien sûr !

Regarder pousser la nature et créer son propre potager à la ville comme à la campagne doit pouvoir être à la portée de tous. Engagée dans une démarche de sensibilisation au jardinage et à l'agriculture urbaine, la Ville de Betton encourage et aide à se développer les initiatives allant dans ce sens. Lesquelles sont-elles ?



Jardins partagés

« Travail partagé, récolte partagée » ! Cultivés collectivement par les habitants d'un même lieu de vie, chacun contribue à composer et entretenir un espace qui permet de favoriser la biodiversité là où généralement l'urbanisation prend le pas sur la nature. Les méthodes utilisées sont respectueuses de l'environnement comme la récupération de l'eau et le compostage. Ces jardins permettent dans un même temps de développer des liens sociaux et intergénérationnels via la mise en place d'animations conviviales. Vous êtes intéressé par la démarche ? L'association *Vert le Jardin 35* vous accompagne.

Plus d'infos : 09 83 70 32 47 ou à l'adresse 35@vertlejardin.fr.



Jardins familiaux

Parcelles communales attribuées par la Ville aux familles n'ayant pas ou peu de terrain qui souhaitent cultiver tout en échangeant conseils et bonnes pratiques entre elles, les jardins familiaux sont gérés par une association en échange d'une adhésion permettant de financer l'entretien et la mise à disposition de matériel.

À Betton, c'est la Ville qui a fait éclore avec l'appui de l'association *Les Jardins de l'Ille* près d'une quarantaine de jardins sur les terrains communaux de la Chaperonnais et de la Piconnerie en 2010. Les jardiniers ont à disposition du compost, des récupérateurs d'eau, un cabanon pour entreposer leurs outils, du paillage... Lieux d'échanges et de rencontres, ces jardins sont propices à la découverte de la nature, favorisent la culture potagère en zone urbaine et permettent de promouvoir le jardinage écologique. Victimes de leur succès, la liste d'attente pour les jardins familiaux n'a de cesse de s'allonger... mais pas de bousculade au portillon ! Un projet d'agrandissement est aujourd'hui à l'étude.

Plus d'infos auprès de l'association *Les Jardins de l'Ille* à l'adresse lesjardinsdelille@gmail.com.



Visites guidées de jardins privés & potagers

Passionnés de jardinage, Serge et Monique Rigouin, ouvrent les portes de leur havre de paix pour la troisième fois à tous les curieux et jardiniers en herbe. Ces visites sont l'occasion d'admirer leur magnifique jardin d'agrément, fruit de 35 années de transformation et d'entretien quasi quotidien, et de faire le plein de conseils avisés pour apprendre à jardiner en respectant la nature. Sans engrais, ni pesticides ! Rendez-vous **le dimanche 23 mai de 10h à 12h et de 14h à 18h pour faire le tour du propriétaire au lieu-dit : Les Gobitières.**

Côté potager, Yves Genot et Jaqueline Besnard, vous accueilleront **dimanche 13 juin de 14h à 18h au 6 Allée Max Jacob et au lieu-dit La Primelais** pour vous transmettre les meilleures astuces pour avoir la main verte !

Consultation : l'eau et les inondations



Le bon état de nos eaux, de nos fleuves, rivières, lacs et lagunes, de nos nappes souterraines et de nos littoraux est un objectif national et européen, tout comme la gestion des risques d'inondations. Le comité de bassin Loire-Bretagne organise une consultation du public **ouverte jusqu'au 1^{er} septembre**. Tous les habitants peuvent faire part de leurs observations sur les stratégies pour atteindre le bon état des eaux et pour gérer les risques d'inondation pour les six prochaines années. Votre avis compte !

Les documents soumis à consultation sont accessibles sur le site internet : sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr.

EXPRESSION DE L'OPPOSITION



Et la transition écologique ?

En conseil municipal, l'adjointe au développement durable et environnement indiquait qu'elle s'adapterait à l'absence de finance pour répondre à l'urgence écologique. Au regard du coût de la pandémie actuelle, quand comprendrons-nous que l'écologie est un investissement nécessaire ?

La mobilité. Selon nous, la vraie urgence est de repenser les **déplacements travail / domicile** en permettant à court terme des modes de déplacements variés et sécurisés vers les zones actuelles d'activité économique. Il est essentiel de limiter et modifier les déplacements des salariés en répartissant les entreprises sur tout Rennes Métropole. Par ailleurs, pour les familles, ces trajets sont très souvent liés à un passage par l'école, c'est aux élus locaux de faciliter ces déplacements. Il faut également réparer les ratés. Deux exemples : **la piste cyclable rue de Rennes** et le dernier accès Est au canal, impraticable pour les personnes à mobilité réduite. Enfin, la **future trémie** va transformer nos habitudes. Quelle concertation est mise en place avec les Bettonnais utilisant chaque jour l'actuel passage à niveau, à pied, à vélo, en voiture, en bus ? Chantepie, par exemple, s'appuiera sur le témoignage d'habitants tirés au sort.

Le bâti. Si les promoteurs ont des contraintes de construction responsables, la majorité ne se fixe guère d'objectifs d'investissement dans les économies. Isoler les bâtiments municipaux, transformer les toits en producteurs d'énergie, étudier l'installation d'éoliennes... Ils nous assurent que continuer avec la même centrale d'achat pour l'électricité est ambitieux, nous verrons ! Autre exemple : le maire précédent a laissé ses dernières volontés dans le Betton Infos février 2020 sur **le projet du prieuré**. Ce projet central doit appartenir aux Bettonnais. Comment le financer ? Peut-on envisager une fondation, une vente partielle comme pour le site du château de la Touche Milon de Pacé aménagé en EHPAD et appartements ? Il faut prendre le temps de tout étudier. Et pour **le projet de la rue du calvaire** ? Ils inversent les priorités ! Il fallait d'abord discuter et définir le projet d'habitat intergénérationnel à construire, puis choisir l'opérateur. Les grues de chantier continuent à pousser comme des champignons, mais qui se soucie des ouvriers et artisans ? Dès décembre, Le Rheu et Melesse ont **mis à disposition** une salle municipale pour les repas, avec des sanitaires. Et pour Betton ?

Le vivant. Nous devons **contribuer à augmenter** les populations d'abeilles, d'insectes, d'oiseaux, **favoriser** l'implantation d'arbustes et de buissons, préserver les talus. Nous devons **repenser** l'éclairage nocturne, néfaste et consommateur d'énergie. Il faudra étudier l'expérience d'Orsay en particulier sur le sentiment d'insécurité. Enfin, nous devons **accompagner** nos agriculteurs pour diminuer l'utilisation de pesticides et leur offrir un marché public plus large qui permette une nourriture locale et bio servie à nos enfants, nos aînés et aux personnels.

Ainsi, sans réel budget, l'élue aura en effet toute latitude pour montrer ses capacités de réinvention.

Continuez à nous faire part de vos témoignages et projets pour la commune sur bettonresponsableetsolidaire@mailo.com

Retrouvez sur facebook les différentes informations dont nous disposons à propos des candidats aux élections à venir, inconnus au moment où nous écrivons.

Naissances

Clémence Touillon

Le 23 février 2021

Jade Trumel

Le 2 mars 2021

Lya Brou

Le 4 mars 2021

Margot Robert

Le 4 mars 2021

Jeanne de Verdelhan des Molles

Le 4 mars 2021

Émilie Roquais

Le 5 mars 2021

Julia Deloumeau

Le 11 mars 2021

Pablo Pitois

Le 11 mars 2021

Aloïse Leroy

Le 22 mars 2021

Maël Nicolas

Le 22 mars 2021

Lucien Piton

Le 31 mars 2021

Charlie Testu

Le 4 avril 2021

Awena Benoist

Le 6 avril 2021

Akil Omarjee Cherif

Le 6 avril 2021

Décès

Emile Day

86 ans

Le 17 février 2021

Monique Hardy née Renault

89 ans

Le 1^{er} mars 2021

Annie Bisson

42 ans

Le 3 mars 2021

Raymond Fourché

78 ans

Le 9 mars 2021

Patrick Busnel

63 ans

Le 12 mars 2021

Joseph Rouzau

85 ans

Le 14 mars 2021

Annick Barbier née Prizé

84 ans

Le 14 mars 2021

Jean Lescure

100 ans

Le 16 mars 2021

Marie Legavre née Choiran

84 ans

Le 29 mars 2021

PERMANENCES - INFORMATIONS SOCIALES

Assistants Sociaux

Permanences, sur rendez-vous, les **mardis et jeudis après-midi** au CCAS-Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique. Les rendez-vous sont à prendre auprès du CDAS de Saint-Aubin-d'Aubigné au 02 99 02 37 77.

Assistants Maternels

Si vous recherchez un.e assistant.e maternel.le dans la commune de Betton, vous pouvez **contacter l'animatrice du Relais Enfants Parents Assistants Maternels (REPAM) au 02 99 55 33 45** ou par courriel à repam@betton.fr ou consulter la liste sur le site du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine. www.assistantsmaternels35.fr

Conciliateur de justice

Permanences les **2^{ème} et 4^{ème} mardis après-midi de chaque mois** sur rendez-vous, à la Mairie, place Charles de Gaulle. Renseignements au 02 99 55 81 01.

Centre local d'information et de coordination

Le « CLIC de l'Ille et de l'Illet » s'adresse aux personnes âgées et

handicapées pour les informer, les orienter dans leurs démarches et leur accès aux droits. Les permanences ont lieu deux fois par mois : le **2^{ème} mardi après-midi du mois au PAE et le 3^{ème} vendredi après-midi à l'EH-PAD**. Rendez-vous auprès du CLIC au 02 23 37 13 99. CLIC Ille et Illet : 1 place du Marché, 35250 Saint-Aubin d'Aubigné : contact@clic-ille-illet.fr www.clic-ille-illet.fr

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

Le CIDFF35 propose une **permanence mensuelle de notaire le vendredi après-midi de 14h à 16h30 sur rendez-vous**. Cette consultation, gratuite, s'adresse à tous et en particulier aux femmes. Prise de rendez-vous et renseignements sur les autres permanences et activités du CIDFF au 02 99 30 80 89.

Service de médiation familiale

La médiation familiale s'adresse aux personnes en situation de rupture familiale. Contact : **02 23 48 25 67** mediationfamiliale@udaf35.unaf.fr info : udaf35.fr/mediation-familiale

Info Sociale en ligne

Service d'écoute et d'information et d'orientation dans les domaines de l'emploi, de la famille, de la santé, de la justice, du logement, de la citoyenneté et de l'éducation. **Du lundi au vendredi de 9h à 18h**, isl@ille-et-vilaine.fr, 0 800 95 35 45 (numéro vert - appel gratuit), www.info-sociale35.fr

Allo Parlons d'Enfants

Une équipe de professionnels de l'enfance, de l'adolescence et de bénévoles, formée à l'écoute. Isolement, souffrance, conflit, violence, crise... Ils peuvent vous aider : **02 99 55 22 22** (appel anonyme non surtaxé).

Protection Maternelle et Infantile

Consultations pédiatriques, sur rendez-vous, le **1^{er} lundi matin** et le **3^{ème} vendredi après-midi** de chaque mois. Permanences des puéricultrices : **les mardis de 14h à 16h30**, sur rendez-vous. Elles ont lieu 5 rue de la Rabine à Betton. Prise de rendez-vous au 02 99 02 37 63.

Un portail sur les services de proximité

Relais Service, en collaboration avec

l'AEF, l'ACSE 175, l'ADMR, SANTÉ NORD et le Club de l'Amitié, propose un portail d'informations en ligne présentant les services de proximité à Betton à destination des familles, des personnes âgées ou handicapées : **www.servicessproximitebetton.fr**

Addictions Alcool Vie Libre

L'association apporte aide et soutien en cas d'addiction à l'alcool. Les réunions se tiennent le **3^{ème} samedi de chaque mois à l'Espace Anita Conti de 10h à 12h**. www.vielibre.org

Mouvement Vie Libre

Lieu d'écoute et d'information destiné aux personnes en difficultés avec l'alcool et venant en soutien à leur entourage. Réunions les **1^{er} et 3^{ème} vendredis de chaque mois** de 20h30 à 23h à la Maison Associative de la Santé, 36 Bd Albert 1^{er} à Rennes. Contact : 02 99 78 16 97.

La Plume

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les permanences de La Plume se tiendront, jusqu'à nouvel ordre, le **jeudi matin SUR RENDEZ-VOUS** au 02 99 55 10 10.

EN CAS D'URGENCE

Police municipale : 06 77 09 23 03

Permanence adjoint la nuit et le week-end : 06 07 80 90 02

Gendarmerie :

63, avenue d'Armorique, 02 99 55 85 38 ou 17

Pompiers : 18 ou 112

Médecins : pour tout renseignement concernant les gardes des médecins, le soir ou le week-end, composez le **15**.

Sage-femme libérale :

Mmes Hupel : 02 23 27 48 82
Mme Perussault : 02 23 27 48 82
Mme Renault : 02 99 37 56 81

Infirmiers : M. Alleno, Mmes Fonteneau et Lebrun : 02 99 55 87 48
Mmes Beurrier, Danlos, Riot et Rocher : 02 99 55 90 88

MM. Perrin et Malle : 06 59 10 05 72
MM. Blanchet-Gorce et Simon : 06 07 23 92 80, 06 88 56 89 85
M. Biet : 06 66 66 10 07

Pharmaciens : pour connaître la pharmacie de garde, composez le numéro unique : **32 37**

Ambulances :

Ambulances Christian, Betton : 08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46
Melesse : 02 99 66 16 80

Violences Femmes Info : 3919

Transport de malade assis :

Taxi Christian : 08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46

ASAP Taxi Laferté : 06 77 13 44 74
Alex Taxi : 06 50 96 19 20 ou 02 99 55 71 71

Conciergerie :

Mairie : 06 07 80 90 04
Omblais : 06 80 08 47 32

ENVIRONNEMENT

Horaires de la déchèterie

Lundi : 9h-12h / 14h-18h

Mardi : 9h-12h / 14h-18h

Mercredi : 9h-12h / 14h-18h

Jeudi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h / 14h-18h

Samedi : 9h-12h / 14h-18h

Lutte contre les corneilles

À la période de nidification, les corneilles noires peuvent provoquer de gros dégâts dans les champs de maïs fraîchement semés mais aussi sur les habitations et les véhicules jusqu'à de possibles agressions contre les petits animaux domestiques. L'association de défense contre les organismes indésirables nuisibles de Betton se propose d'intervenir afin de palier à la prolifération des nids par la capture.

Plus d'informations au 06 07 21 61 79 ou par mail à gdcec35@orange.fr
www.association-contre-les-organismes-nuisibles.com.



Exposition Graines d'artistes

Sur le marché du 28 mars, sans doute avez-vous pu admirer les dessins des enfants des accueils de loisirs réalisés dans le cadre de la Semaine pour des alternatives aux pesticides. Une exposition haute en couleur pour donner à voir l'agriculture de demain imaginée par nos bambins. Bravo à eux !



Un jour dans sa cabane...

Aux vacances de février, la cabane était à l'honneur dans les accueils de loisirs. Petites, moyennes, grandes, en carton, en bois ou en tissus ; chaque enfant a pu jouer les architectes en herbe.



Ohé du bateau !

42 tonnes c'est le poids de la péniche Tembaïne mise à l'eau par une grue mobile dans le canal d'Ille et Rance le 19 mars dernier. Une manœuvre impressionnante à voir !



Tout Betton Court

En mars dernier, les élèves des écoles bettonnaises, participaient à l'édition Tout Betton Court spéciale écoles organisée par le CSB. Un challenge qu'ils ont tous relevé avec fierté et haut la main !